

*Konrad Lieske, Peter Schulthess*

## Entretien avec Konrad Lieske, membre de l'ASP



**à jour!**

**Psychotherapie-Berufsentwicklung**

10. Jahrgang, Nr. 2, 2024, Seite 49–51

DOI: 10.30820/2504-5199-2024-2-49

Psychosozial-Verlag

# Impressum | Mentions légales

## à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

eISSN 2504-5202

10. Jahrgang Heft 2 / 2024, Nr. 20

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-2>

### Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | [www.psychotherapie.ch](http://www.psychotherapie.ch)

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

### Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung

[peter.schulthess@psychotherapie.ch](mailto:peter.schulthess@psychotherapie.ch) | Tel.: 076 559 19 20

Christiane Stieglitz | [christiane.stieglitz@psychotherapie.ch](mailto:christiane.stieglitz@psychotherapie.ch)

Nathalie Jung | [nathalie.jung@psychotherapie.ch](mailto:nathalie.jung@psychotherapie.ch)

Sandra Feroletto | [sandra.feroletto@psychotherapie.ch](mailto:sandra.feroletto@psychotherapie.ch)

### Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft | 15. September für Dezember-Heft

### Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

[www.psychosozial-verlag.de](http://www.psychosozial-verlag.de) | [info@psychosozial-verlag.de](mailto:info@psychosozial-verlag.de)

### Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag ([anzeigen@psychosozial-verlag.de](mailto:anzeigen@psychosozial-verlag.de)) oder die Geschäftsstelle der ASP ([asp@psychotherapie.ch](mailto:asp@psychotherapie.ch)).

Es gelten die Preise der auf [www.psychosozial-verlag.de](http://www.psychosozial-verlag.de) einsehbaren Mediadaten.

ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

### Titelbild

© iStock by Getty Images/RapidEye

Alle Abbildungen ohne Copyrightnennung direkt beim Bild: © ASP

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist online einsehbar:

[www.a-jour-asp.ch](http://www.a-jour-asp.ch)



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: [creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de)

## à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

eISSN 2504-5202

10. tome numéro 2 / 2024, 20

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-2>

### Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | [www.psychotherapie.ch](http://www.psychotherapie.ch)

La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

### Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction

[peter.schulthess@psychotherapie.ch](mailto:peter.schulthess@psychotherapie.ch) | Tel.: 076 559 19 20

Christiane Stieglitz | [christiane.stieglitz@psychotherapie.ch](mailto:christiane.stieglitz@psychotherapie.ch)

Nathalie Jung | [nathalie.jung@psychotherapie.ch](mailto:nathalie.jung@psychotherapie.ch)

Sandra Feroletto | [sandra.feroletto@psychotherapie.ch](mailto:sandra.feroletto@psychotherapie.ch)

### Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

### L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

[www.psychosozial-verlag.de](http://www.psychosozial-verlag.de) | [info@psychosozial-verlag.de](mailto:info@psychosozial-verlag.de)

### Annonces

Veuillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur ([anzeigen@psychosozial-verlag.de](mailto:anzeigen@psychosozial-verlag.de)) ou au bureau de l'ASP ([asp@psychotherapie.ch](mailto:asp@psychotherapie.ch)).

Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur

[www.psychosozial-verlag.de](http://www.psychosozial-verlag.de).

Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

### Couverture

© iStock by Getty Images/RapidEye

Toutes les illustrations sans mention de copyright directement auprès de l'image : © ASP

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est

consultable en ligne : [www.a-jour-asp.ch](http://www.a-jour-asp.ch)



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : [creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de)

# Entretien avec Konrad Lieske, membre de l'ASP

## Quelles ont été vos motivations en optant pour la profession de psychothérapeute ?

Lorsque j'ai commencé mes études de psychologie en 1985, je ne savais pas encore ce que j'allais faire après. Je m'intéressais à l'homme et à l'animal, en particulier à la raison et à la manière dont les êtres vivants pensent, ressentent et se comportent. Je voulais apprendre comment soutenir et accompagner les personnes en difficulté et en détresse pour qu'elles puissent s'épanouir et se développer. Et je me suis très tôt intéressé à tout ce qui était « différent », qui sortait du cadre, qui semblait marginal ou qui était lié à la souffrance des individus et des groupes. De mon point de vue personnel, une société dans son ensemble ne fonctionne que si elle sait gérer la diversité et la différence.

J'ai donc fait preuve d'ouverture et de curiosité dans mes études et ai approfondi différents domaines psychologiques, cliniques, pédagogiques et de pédagogie spécialisée. Dès l'université, j'ai toujours attaché de l'importance à ce que la recherche, la connaissance et le savoir pouvaient signifier pour le travail pratique.

## Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai étudié la psychologie, la pédagogie et l'enseignement spécialisé à l'université de Zurich. En vue d'une qualification pratique, j'ai interrompu mes études pour effectuer un stage avec des enfants présentant des troubles du comportement dans un hôpital de jour. Pendant mes études, j'ai travaillé dans l'accompa-

gnement d'adultes souffrant de déficience intellectuelle. Après avoir obtenu mon diplôme universitaire, j'ai acquis de l'expérience professionnelle dans les domaines de la prévention, de la formation des parents, du travail de projet avec les pères et du traitement stationnaire des dépendances, où j'ai travaillé pour la première fois de manière véritablement psychothérapeutique.

En 2006, j'ai fondé ma propre société à responsabilité limitée et j'ai commencé à m'occuper d'adolescents et de jeunes adultes dans le cadre de mesures de protection de l'enfance et de mesures pénales pour mineurs, dans le sens d'un accompagnement psychosocial en tant que coach et accompagnateur familial. Parallèlement à mon emploi, j'ai obtenu après quelques années mon certificat CAS en psychopathologie et j'ai suivi une formation de psychothérapeute corporel auprès de la Société suisse d'analyse et de thérapie bioénergétiques, ce qui me permet aujourd'hui de facturer la psychothérapie dans le cadre de l'assurance de base via ma société à responsabilité limitée.



## Travaillez-vous en tant que psychothérapeute indépendant en cabinet privé et/ou exercez-vous (en plus) en tant que psychothérapeute délégué ?

J'ai travaillé quelques années à temps partiel comme psychothérapeute délégué. Entre-temps, je suis devenu psychothérapeute indépendant en cabinet à temps partiel.



### Exercez-vous une autre profession, un autre emploi en plus de la psychothérapie ?

Compte tenu de mon travail avec les adolescents et les jeunes adultes, je ne veux pas m'installer dans une tour d'ivoire psychothérapeutique. C'est pourquoi je continue à proposer un accompagnement psychosocial (coaching) et un accompagnement socio-pédagogique des familles pour les adolescents et les jeunes adultes ainsi que leurs familles. Une composante essentielle de cette configuration dans la protection de l'enfance et le droit pénal des mineurs réside dans le travail de proximité et l'interdisciplinarité des tâches, qui me permettent de m'immerger directement dans le quotidien des jeunes et de leurs familles et d'avoir part à ce qui les préoccupe. Je suis ainsi amené à réfléchir et à façonner en permanence mon rôle et mes missions, ce qui me permet de rester vigilant, autocritique et modeste.

### Quelle est votre spécialisation ?

Je travaille avec des adolescents dès 14 ans environ et des jeunes adultes jusqu'à 25 ans environ. Je dispose d'un large éventail d'expériences professionnelles et personnelles, ce qui me permet de travailler de manière intégrative et d'interpréter et d'accompagner mes patients de manière individuelle.



© Adobe / terovesalainen

### Êtes-vous satisfait de votre situation professionnelle ?

J'aime mon travail, à chaque instant. Sur le chemin que nous suivons ensemble, dans notre évolution commune, il y a toujours un moment qui marque et qui nous enrichit. Mais j'ai l'impression que les tâches à accomplir deviennent plus exigeantes. Le nombre de jeunes qui ne va pas bien augmente. Le manque de perspectives, la pression sociale, les exigences élevées, l'influence d'Internet et des réseaux sociaux, l'accélération des évolutions sociales et/ou les tensions géopolitiques et écologiques pèsent lourdement sur certaines familles et les enfants. Ces facteurs rendent à leur tour la situation de départ du travail psychothérapeutique et socio-pédagogique plus complexe. Et les exigences envers la psychothérapie ne cessent de croître. Elle doit être plus rapide, plus efficace et plus orientée vers la recherche de solutions. On assiste à une « psychiatrisation » de la psychothérapie et, dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence en particulier, il existe un risque de pathologisation avec une forte pression pour l'établissement d'un diagnostic. D'ailleurs, les exigences et les contraintes administratives dans tous mes domaines d'activité ont décollé ces dernières années et deviennent de plus en plus pesantes.

### Aimeriez-vous voir changer certaines choses ?

Nous constatons un manque de soins dans l'accompagnement psychiatrique et psychothérapeutique des enfants et des adolescents. Actuellement, nous sommes submergés de demandes. De mon point de vue, il reste urgent d'agir en termes de ressources humaines et financières. Ce qui me met en colère, c'est le prétendu contrôle qualité pratiqué par les autorités, les cantons, les communes, les associations professionnelles ou les caisses d'assurance maladie, qui prétendent garantir la qualité du travail fourni par des directives organisationnelles et structurelles. Mais je trouve que les processus, les résultats et l'épanouissement dans le travail relationnel restent beaucoup plus importants en tant que marqueurs de qualité et mon objectif restera de soutenir les jeunes dans leur développement personnel et dans leur vie quotidienne et de les accompagner de manière ciblée.

### Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez que votre association ASP fasse ?

Je pars du principe qu'actuellement, l'ASP mobilise beaucoup de temps et d'énergie dans la

négociation des structures tarifaires avec les autorités et les caisses d'assurance maladie. Cet engagement politico-professionnel en faveur de la psychothérapie est important et mobilise actuellement de nombreuses ressources. Je souhaite que l'ASP tienne bon dans les négociations et parvienne à une conclusion utile pour nous, psychothérapeutes en exercice. Du point de vue de la pratique, je plaide toujours pour des solutions aussi simples que possible, faciles à comprendre et à mettre en œuvre au quotidien.

**Vous sentez-vous représenté et valorisé au sein de votre association professionnelle ASP ?**

L'ASP défend des préoccupations authentiquement psychothérapeutiques et est, de mon point de vue, importante en tant qu'association professionnelle lorsqu'il s'agit d'organiser et de marquer de son empreinte l'interaction et la collaboration entre la psychiatrie et la psychothérapie dans le contexte des évolutions de la discipline, de la politique professionnelle, des structures, et des finances. Dans notre environnement professionnel, les évolutions s'accélérent beaucoup et il faut veiller, malgré tous les processus tout à fait compréhensibles, à préserver les acquis importants et solides de la psychothérapie.

**Quelle serait votre priorité si vous étiez membre du comité de l'ASP ?**

Tout d'abord, les négociations avec les caisses d'assurance maladie et les autorités sur la facturation de la psychothérapie doivent être menées à bien. Fondamentalement, il s'agit d'accorder de l'importance et de la valeur au travail du psychothérapeute.

Dans le travail psychothérapeutique avec les enfants et les adolescents, il faudrait aussi ajuster les postes de facturation. En principe, il faut tenir compte du fait que dans ce domaine, le travail avec l'entourage, en particulier avec les personnes de l'identification primaire, est important et le temps consacré à ce travail devrait être davantage pris en compte dans la facturation.

En outre, je m'engagerais à maintenir la diversité du marché de la psychothérapie, car c'est la seule façon de répondre aux différents besoins des individus. Les professionnels en reconversion ont de moins en moins la possibilité de suivre une formation psychothérapeutique, ce que je considère comme une perte sur le plan pratique.

En outre, les petites entreprises et les indépendants ont besoin de la force d'un groupe, ce que seule l'association professionnelle peut leur offrir. Dans la formation et dans la pratique, la tendance est que seuls les prestataires et réseaux d'envergure parviennent à remplir les conditions administratives et structurelles et que les petits prestataires de niche se font « bouffer ».

**Y a-t-il un poste au sein de l'ASP que vous aimeriez occuper ?**

Je suis pris à 100% et je ne peux pas envisager d'occuper un poste au sein de l'ASP.

**Que souhaiteriez-vous pour les psychothérapeutes dans le contexte politique actuel ?**

Diversité, qualité, coopération et respect mutuel ! Je souhaiterais aussi une coopération interdisciplinaire. Les dispositions légales, administratives et structurelles sont conçues de manière à permettre à la psychothérapie de se développer et de s'épanouir.

**Quelle est votre vision dans votre quotidien professionnel ?**

La psychothérapie apporte une contribution reconnue et valorisée à la qualité de vie, à l'autonomie et à la santé. En tant que société, nous sommes prêts à nous opposer à l'idéologie de la croissance qui ne cesse de s'accélérer, à économiser les ressources et à valoriser ce que nous possédons.

Personnellement, je fais de mon mieux pour mettre mes capacités en pratique. Et je sais aussi où sont mes lacunes. C'est pourquoi je reste ouvert à la nouveauté et que j'entretiens des échanges constructifs avec mon environnement professionnel. Ce n'est qu'ensemble que l'on parvient à une bonne qualité de vie.

**L'entretien a été consigné par écrit par Peter Schulthess.**

**Konrad Lieske, psychologue, est psychothérapeute reconnu au niveau fédéral et travaille chez megaherz GmbH à Winterthur. Ses domaines d'activités sont le coaching des jeunes, l'accompagnement des familles et la psychothérapie. Il est membre de l'ASP depuis 2021. Contact : <https://www.megaherz.ch>**